

ACHETER-LOUER.FR

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance

Au capital de 48 806,92 euros

Siège Social : 2 rue de Tocqueville 75017 PARIS

394 052 211 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE **AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires pour vous rendre compte de l'activité d'ACHETER-LOUER.FR (la « Société ») et de ses filiales EDITIONS PARIS IMMOBILIER, ALFR OPPORTUNITY INVEST, ALLODATA, TRIDISPHERE.FR et TRIDISPHERE-PRODUCTION, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et soumettre à votre approbation les comptes sociaux et consolidés d'ACHETER-LOUER.FR dudit exercice.

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur qui ont été tenus à votre disposition, selon les modalités et dans les délais légaux.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

1.1. Activité de la Société et du Groupe ACHETER-LOUER.FR

Cotée sur EURONEXT GROWTH (anciennement ALTERNEXT) depuis juillet 2007, ACHETER-LOUER.FR offre aux particuliers, sur les thématiques de l'immobilier et de l'habitat, des conseils, des actualités, des annonces immobilières, des offres sur l'habitat et aux professionnels de l'immobilier et de l'Habitat une gamme complète de solutions de matchmaking, de média, de data et d'imagerie 2D-3D :

- Thématiques d'annonces immobilières et magazines de réseaux immobiliers
- Portail de petites annonces immobilières
- Applications mobiles immobilières (acheter-louer.fr – ESTIMATION IMMO)
- Podcasts immobilier – habitat – Blog immo-habitat – Newsletters immo-habitat
- Outils et solutions digitales d'e-marketing, site responsive, applications mobiles
- Générations de leads intentionnistes immobilier et habitat
- Campagnes e-mailing et SMS et messages vocaux BtoC et BtoB
- Monétisation de Bases de données : Immobilier - Changement - Transition – Habitat
- Outils d'Intelligence Artificielle de prédiction des prix de l'immobilier
- Vitrine immobilière sur les médias sociaux
- Solution de Pige Immobilière
- Solutions de ventes aux enchères immobilières en ligne
- Allo Mandat : Solution digitale de rentrée de mandat
- TRIDISPHERE.FR : Studio de production en imagerie 2D-3D dans l'immobilier et l'habitat
- Call-Center immobilier, habitat, PropTech

Elle commercialise également une ligne d'activité « BtoB » clairement individualisée afin d'accroître son potentiel de développement. Celle-ci comprend le magazine d'informations professionnelles

« Expression », des prestations digitale et e-mailing uniquement adressées aux agences immobilières, une WebTV, des Podcasts et un Call-Center. Ces prestations sont utilisées par des grandes marques de réseaux d'agences, dont notamment ORPI, L'ADRESSE, GUY HOQUET, ARTHURIMMO.COM, NESTENN, la FNAIM et le SNPI partenaire d'ACHETER-LOUER.FR.

La société ACHETER-LOUER.FR exploite également une ligne d'activité Habitat complémentaire des métiers historiques, avec sur le portail acheter-louer.fr une rubrique « Habitat » et une base de données « MaLettreHabitat ». Ce service permet aux particuliers d'économiser en faisant estimer et en comparant le coût de leurs projets, puis d'être mis en relation avec des professionnels sélectionnés dans tous les secteurs clés en amont ou en aval d'un achat immobilier.

Ainsi, cette offre permet de monétiser les contacts générés auprès des annonceurs des différentes activités concernées (SERVICE : financement, assurance, déménagement, énergie, télécoms, Internet, mobile, alarme, diagnostic | HABITAT : rénovation, agrandissement, amélioration, décoration, chauffage, équipement, aménagement, cuisine, salle de bain).

La société EDITIONS PARIS IMMOBILIER, filiale à 99% de la société ACHETER-LOUER.FR, la société ALFR OPPORTUNITY INVEST, filiale à 100% de la société ACHETER-LOUER.FR, la société ALLODATA, filiale à 100% de la société ACHETER-LOUER.FR, la société TRIDISPHERE.FR, filiale à 90% de la société ACHETER-LOUER.FR, la société TRIDISPHERE-PRODUCTION, filiale à 85% de la société ACHETER-LOUER.FR, et la société ACHETER-LOUER.FR constituent le groupe (ci-après ensemble le « Groupe ACHETER-LOUER.FR »).

Après une année 2023 de forte baisse du marché en France de la communication Digitale et du Data, nous avons enregistré sur l'année 2024 une baisse légèrement moins importante.

Cette baisse est toujours liée à la crise immobilière qui touche tous les acteurs du secteur et pénalise les transactions immobilières (taux d'emprunt restant élevé, conditions d'octrois des prêts immobilier, hausses des coûts de construction, baisse des prix de l'immobilier insuffisante, ...).

Les principaux sites Internet concurrents d'Acheter-louer.fr sont aujourd'hui Seloger, Logic-Immo, Leboncoin et le site immobilier Bien'ici, qui appartient aux organisations professionnelles d'agents immobiliers ainsi qu'aux grands réseaux nationaux de transaction et plusieurs enseignes majeures de la promotion immobilière.

Sur le marché des outils et des solutions de marketing direct numérique, les concurrents d'ACHETER-LOUER.FR sont essentiellement les éditeurs de logiciels immobiliers et les Web-Agency.

Sur le marché des Data, les concurrents d'ACHETER-LOUER.FR sont essentiellement les sociétés qui exploitent des Data généralistes à la différence d'ACHETER-LOUER.FR qui exploite les thématiques sur l'immobilier et l'habitat.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe ACHETER-LOUER.FR est de 1 113 K€ au 31 décembre 2024 contre 2 304 K€ au 31 décembre 2023, soit une baisse de 51,69%.

Les produits d'exploitation consolidés s'établissent à 2 152 K€ en 2024 contre 3 017 K€ en 2023, soit une baisse de 28,67%.

1.1.1 Évènements significatifs intervenus au cours de l'exercice 2024

Augmentations de capital consécutives à la conversion de 8 OCEANE 2021 de la Deuxième Tranche

Entre le 3 et le 12 janvier 2024, la Société a augmenté son capital social de 128 799,954 euros par création de 9 333 330 actions ordinaires nouvelles de la Société de 0,0138 euro de valeur nominale, sur exercice de 8 OCEANE 2021 issues de la Deuxième Tranche.

Réduction de capital motivée par des pertes

Lors de sa séance du 15 janvier 2024, le Directoire, faisant usage de la délégation de compétence consentie par l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société du 30 juin 2023 aux termes de sa 11^{ème} résolution, après avoir constaté que le montant des pertes financières sur la période du 1^{er} janvier 2023 – 30 juin 2023, s'élève à 3 811 791 euros (les « **Pertes** »), a décidé de procéder à une réduction du

capital social par apurement d'une partie des Pertes, à hauteur d'un montant de 225 736,4898 euros, par voie de minoration de la valeur nominale de chaque action de 0,0138 euro à 0,0020 euro, soit une réduction de 0,0118 euro par action, pour le ramener de 263 996,9118 euros à 38 260,422 euros..

Cette réduction de capital a été réalisée :

- par débit du compte « Capital social » à hauteur d'un montant de 225 736,4898 euros ;
- par crédit du compte réserves indisponibles à hauteur d'un montant de 225 736,4898 €, étant précisé que ce montant ne sera pas distribuable mais pourra ultérieurement être incorporé au capital ou servir à amortir des pertes sociales.

Cette réduction de capital a été réalisée par voie de minoration de 0,0118 euro de la valeur nominale de chacune des 19 130 211 actions composant à cette date le capital social, laquelle est ainsi ramenée de 0,0138 euro à 0,0020 euro.

La réduction de capital ainsi décidée a pris effet le 15 janvier 2024 et le capital social dont le montant a été ramené de 263 996,9118 euros à 38 260,422 euros, était divisé en 19 130 211 actions de 0,0020 euro de nominal chacune à l'issue de celle-ci.

Augmentations de capital consécutives à la conversion de 67 OCEANE 2021 de la Deuxième Tranche

Entre le 18 janvier et le 19 mars 2024, la Société a augmenté son capital social de 1 777 998,332 euros par création de 888 999 166 actions ordinaires nouvelles de la Société de 0,0020 euro de valeur nominale, sur exercice de 67 OCEANE 2021 issues de la Deuxième Tranche.

Augmentation de capital consécutive à la conversion de 50 000 OC Prime 2022 en actions

Le 26 janvier 2024, 50 000 OC Prime 2022 ont été converties entraînant la création de 15 151 515 actions de la Société de 0,0020 euro de valeur nominale.

Par conséquent, sur exercice de 50 000 OC Prime 2022, le capital social de la Société a été augmenté de 30 303,03 euros.

Lancement d'une nouvelle activité de Call-Center immobilier, habitat et PropTech sous l'enseigne Call-ProImmo

Le 27 février 2024, ACHETER-LOUER.FR a annoncé la création d'une nouvelle activité de Call-Center dédiée à l'immobilier et l'habitat, sous l'enseigne Call-ProImmo.

Le Groupe met ainsi à disposition de ses clients une équipe de téléconseillers expérimentés et spécialistes du secteur de l'immobilier et de l'habitat, afin de réaliser des opérations de prospection téléphonique auprès des professionnels de l'immobilier et de l'habitat et auprès des intentionnistes immobilier.

Cette nouvelle activité Call-ProImmo, permet aux acteurs de l'immobilier, de l'habitat et des PropTech de réaliser des campagnes de télémarketing, avec des téléconseillers dédiés qui s'appuieront sur les bases de données BtoB et BtoC qualifiées du Groupe qui comptent plus de 12 millions de contacts.

Le Call-Center Call-ProImmo couvre ainsi un très large éventail de solution de télémarketing permettant aux acteurs de l'immobilier, de l'habitat et des PropTech de capter et de gagner de nouveaux clients et d'accélérer leurs développements.

Signature d'un partenariat stratégique avec KHEOPS, la start-up de l'I.A. générative souveraine pour la création, gestion et valorisation de contenu en français

Le 7 mars 2024, ACHETER-LOUER.FR, spécialiste des solutions de marketing digital et du data dans l'immobilier et l'habitat, a annoncé avoir signé un partenariat avec la start-up de l'I.A. KHEOPS, qui développe une plateforme d'Intelligence Artificielle générative conçue spécifiquement pour répondre aux besoins des PME françaises.

Cette I.A., basée sur un système open source souverain et entraînée aux usages français (langue, droits, réglementation, normes, ...), a été conçue pour réduire les inefficacités opérationnelles et optimiser les performances des processus métiers.

Le but du partenariat avec ACHETER-LOUER.FR est d'intégrer nativement KHEOPS à la plate-forme de services d'ACHETER-LOUER.FR pour tous ses clients on line.

Cette intégration permettra de générer de façon dynamique du contenu sur l'univers de l'immobilier et de l'habitat en s'assurant de la qualité, de la pertinence de ces derniers et de leur exclusivité grâce à l'avancée technologique de KHEOPS.

Tirage d'une 4^{ème} Tranche d'OCEANE 2023

Au cours de sa réunion du 18 avril 2024, le Directoire a émis la Quatrième Tranche à la suite de l'exercice de 20 Bons d'Emission par l'Investisseur conduisant à l'émission de 20 OCEANE 2023 souscrites par l'Investisseur.

Augmentations de capital consécutives à la conversion de 8 OCEANE 2021 de la Deuxième Tranche

Entre le 6 mai et le 3 juin 2024, la Société a augmenté son capital social de 1 600 000 euros par création de 800 000 000 actions ordinaires nouvelles de la Société de 0,0020 euro de valeur nominale, sur exercice de 8 OCEANE 2021 issues de la Deuxième Tranche.

Le Groupe ACHETER-LOUER.FR est sélectionné pour réaliser la digitalisation en 2D des plans de la Cité des Sciences et de l'Industrie

Le 16 mai 2024, ACHETER-LOUER.FR, spécialiste des solutions de marketing digital et du data dans l'immobilier et l'habitat, annonce que sa filiale TRIDISPHERE.FR, spécialiste de l'imagerie 2D et 3D, a été sélectionnée par Iron Mountain et ActivBold pour réaliser la digitalisation en 2D de plusieurs milliers de plans de la Cité des Sciences et de l'Industrie dans le cadre d'un appel d'offres lancé par UNIVERSCIENCE en octobre 2023.

Cet appel d'offres a été conduit et remporté par Iron Mountain, leader des services de stockage et de gestion de l'information, en partenariat avec la société ActivBold, spécialiste de services de traitement documentaire en ligne et TRIDISPHERE.FR, spécialiste de l'imagerie 2D et 3D.

Ce marché, d'une durée maximale de quatre ans, a pour objet l'inventaire et la numérisation des archives patrimoniales, plans et documentations techniques des bâtiments de la Cité des Sciences et de l'Industrie.

La parfaite complémentarité des activités et expertises des trois sociétés va permettre de numériser et sécuriser l'ensemble des plans des installations de ce lieu pédagogique culte dédié aux sciences et à l'industrie.

Dans le cadre de cette mission, le Groupe ACHETER-LOUER.FR via sa filiale TRIDISPHERE.FR aura en charge la conversion digitale en 2D de l'ensemble des plans papier d'architectes de la Cité des Sciences et de l'Industrie, qui auront été préalablement tirés, numérisés et stockés par Iron Mountain.

Activbold assurera le pilotage des flux documentaires, le contrôle qualité et fournit la plateforme technologique de conversion numérique de la documentation.

Prise de participation au capital de Kheops

Le 5 juin 2024, ACHETER-LOUER.FR, spécialiste des solutions de marketing digital, du data et de l'imagerie 2D-3D dans l'immobilier et l'habitat, a annoncé, après avoir signé un partenariat le 07/03/2024, prendre une participation de 5% au capital de Kheops, la start-up de l'I.A. générative souveraine à impact positif pour la création, la gestion et la valorisation de contenu en français des PME Françaises.

Cette prise de participation et ce partenariat va permettre à Kheops d'accélérer le développement d'une plateforme dédiée pour les métiers de l'immobilier et de l'habitat.

Kheops a développé une plateforme d'Intelligence Artificielle générative conçue spécifiquement pour répondre aux besoins des PME françaises.

Avec une I.A. basée sur un système open source souverain et entraînée aux usages français (langue, droits, réglementation, normes, ...), conçue pour réduire les inefficacités opérationnelles et optimiser les performances des processus métiers.

ACHETER-LOUER.FR a participé à une augmentation de capital de Kheops, en acquérant une part minoritaire du capital de la société de 5%, dans le cadre de la souscription à son augmentation de capital.

Le but de cette prise de participation est de venir renforcer le partenariat déjà engagé avec ACHETER-LOUER.FR, permettant d'intégrer nativement la solution Kheops pour les métiers de l'immobilier et de l'habitat, à la plateforme de services d'Acheter-Louer.fr pour tous ses clients on line.

Cette intégration qui a commencée en mai, va permettre de générer de façon dynamique du contenu sur l'univers de l'immobilier et de l'habitat en s'assurant de la qualité, de la pertinence de ces derniers et de leur exclusivité grâce à l'avancée technologique de Kheops. La commercialisation est prévue pour le mois de juillet.

Augmentation de capital consécutive à la conversion de 6 OCEANE 2021 de la Deuxième Tranche

Le 27 juin 2024, la Société a augmenté son capital social de 1 200 000 euros par création de 600 000 000 actions ordinaires nouvelles de la Société de 0,0020 euro de valeur nominale, sur exercice de 6 OCEANE 2021 issues de la Deuxième Tranche.

La consommation du prêt à la clôture de l'exercice 2024 est de 1 813 200€ sans commission ou 1 860 000 avec les commissions.

Augmentation du montant du prêt octroyé par la société REAL ESTATE TECHNOLOGY OPPORTUNITIES (RETO) porté de 1 500 000 € à 2 550 000 € et allongement de sa durée jusqu'en avril 2025.

ACHETER-LOUER.FR avait annoncé, dans son communiqué de presse du 13 décembre 2023, l'octroi par RETO d'un prêt d'un montant de 1 500 000 euros (le « Prêt ») dont les principales caractéristiques étaient les suivantes :

- Montant du Prêt : 1 500 000 euros
- Modalités de versement du Prêt : dix tranches de 150 000 euros versées mensuellement à la Société à compter du 1^{er} janvier 2024 jusqu'au 1^{er} septembre 2024 (dernière tranche), étant précisé que le versement de la première tranche a été effectué à la signature du contrat de Prêt.
- Garantie : A partir du tirage de la deuxième tranche, la Société consentira un nantissement des actions de ses filiales.
- Maturité : 12 mois à compter de la date de tirage de chaque tranche
- Intérêt : 15% de chaque tranche versée et payable à la date de Remboursement par compensation de créance de chaque tranche ou à la date d'échéance de la tranche concernée.
- Remboursement du Prêt : RETO pourra, à sa seule discrétion, choisir d'être remboursé selon les modalités suivantes :
Remboursement de chaque tranche versée au titre du Prêt par voie de compensation de créance avec le prix d'émission d'une tranche d'OCEANE 2023 (« Remboursement par compensation de créance ») ; ou
Remboursement en espèces par voie de virement bancaire.
- Commission de Prêt : 45 000 euros payables en dix versements de 4 500 euros par déduction du montant de chaque tranche.
- Rang du Prêt : 1^{er} rang

Au terme d'un avenant en date du 15 juillet 2024, le Prêt a été modifié comme suit :

- Montant du Prêt : le montant du Prêt est porté de 1 500 000 € à 2 550 000 €
- Nombre de tranches : le nombre de tranches de 150 000 euros est porté de 10 à 17, versé entre le 11 décembre 2023 et 1^{er} avril 2025 mensuellement à la Société.
- Maturité du Prêt : la date de maturité du Prêt est prorogée du 1^{er} septembre 2024 au 1^{er} avril 2025.
- Commission du Prêt : le montant de la commission est porté de 45 000 € à 76 500 €.

Les autres caractéristiques du Prêt demeurent inchangées et ce Prêt a été consommé à hauteur de 1 650 000 € à la date de la publication des comptes semestriels 2024.

Ce financement complémentaire de 1 050 000 € permet à la Société d'assurer son besoin en fonds de roulement jusqu'en avril 2025.

Prorogation de la date de maturité des OCEANE émises en 2021 et 2023

OCEANE 2021 émises dans le cadre du contrat conclu avec WORLD TECH FINANCING LTD :

ACHETER-LOUER.FR rappelle avoir annoncé, par communiqué de presse en date du 29 juin 2021, la mise en place d'un emprunt obligataire d'un montant maximum de 62 000 000 euros sur 18 mois, par émission réservée de bons d'émission donnant accès à des obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes (les « OCEANE 2021 ») avec bons de souscription attachés (les « BSA ») au profit de WORLD TECH FINANCING LTD (« WTF »).

Les principales caractéristiques des OCEANE 2021, les risques et l'impact dilutif liés à l'émission des OCEANE 2021 sont détaillés dans le communiqué de presse du 29 juin 2021.

Par communiqué de presse en date du 23 mars 2022, la Société avait annoncé avoir conclu avec WTF un avenant au contrat d'émission des OCEANE 2021 notamment pour modifier la taille des tranches et proroger la date de maturité des OCEANE 2021 pour la porter de 12 mois à 24 mois.

Le 30 juillet 2024, la Société a annoncé avoir conclu un deuxième avenant au contrat d'émission des OCEANE 2021 aux termes duquel la Société et WTF sont convenus de modifier la durée de maturité des OCEANE 2021 pour la porter de 24 mois à 60 mois.

Par conséquent, les OCEANE 2021 auront une durée de maturité de 60 mois à compter de leur date d'émission.

OCEANE 2023 émises dans le cadre du contrat conclu avec REAL ESTATE TECH OPPORTUNITIES :

Par communiqué de presse en date du 31 mars 2023, la Société avait annoncé la mise en place d'un emprunt obligataire d'un montant nominal maximum potentiel de 20 000 000 euros sur 24 mois, par émission de bons d'émission donnant accès à des obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes (les « OCEANE 2023 ») au profit de REAL ESTATE TECH OPPORTUNITIES (« RETO »).

Les principales caractéristiques des OCEANE 2023, les risques et l'impact dilutif liés à l'émission des OCEANE 2023 sont détaillés dans le communiqué de presse du 31 mars 2023.

Le 30 juillet 2024, la Société a annoncé avoir conclu un avenant au contrat d'émission des OCEANE 2023 (l'« Avenant n°1 ») aux termes duquel la Société et RETO sont convenus de modifier la durée de maturité des OCEANE 2023 pour la porter de 12 mois à 60 mois.

Par conséquent, les OCEANE 2023 auront une durée de maturité de 60 mois à compter de leur date d'émission.

Augmentation de capital consécutive à la conversion de 10 OCEANE 2021 de la Deuxième Tranche et de la Troisième Tranche

Le 30 août 2024, la Société a augmenté son capital social de 2 000 000 euros par création de 1 000 000 actions ordinaires nouvelles de la Société de 0,0020 euro de valeur nominale, sur exercice de 2 OCEANE 2021 issues de la Deuxième Tranche et de 8 OCEANE 2021 issues de la Troisième Tranche.

Regroupement des actions ACHETER-LOUER.FR et réduction de capital par voie de minoration de la valeur nominale

Le 13 septembre 2024, ACHETER-LOUER.FR a annoncé la mise en œuvre du regroupement de la totalité de ses actions en circulation selon les modalités suivantes :

- Regroupement par voie d'échange de 10 000 actions existantes contre 1 action nouvelle
- Début de l'opération de regroupement : 30 septembre 2024

- Prise d'effet du regroupement : 31 octobre 2024
- Suspension de la faculté d'exercice ou de conversion des valeurs mobilières donnant accès au capital à compter du 25 octobre 2024 jusqu'au 5 novembre 2024
- Décision de réduction de capital motivée par des pertes

Mise en œuvre du regroupement

Lors de sa réunion du 12 septembre 2024, le Directoire d'ACHETER-LOUER.FR a décidé de mettre en œuvre le regroupement des actions composant le capital social d'ACHETER-LOUER.FR approuvé par l'Assemblée générale mixte du 4 septembre 2024 aux termes de sa 16^{ème} résolution, à raison d'une (1) action nouvelle à émettre pour dix mille (10 000) actions anciennes à regrouper. La valeur nominale de l'action ACHETER-LOUER.FR a été augmentée proportionnellement à la parité de regroupement et est passée de 0,0020 euro à 20 euros.

Ce regroupement avait pour objectif de redonner une dynamique à la vie boursière de la Société, réduire la volatilité du cours de l'action ACHETER-LOUER.FR et favoriser sa stabilisation.

Le regroupement constitue une opération d'échange d'actions, sans incidence sur le montant du capital social : seule la valeur nominale de l'action et, corrélativement, le nombre d'actions en circulation sont modifiés. Le code mnémonique (ALALO) reste inchangé.

Compte tenu de la parité d'échange retenue, au résultat du regroupement, le nombre d'actions en circulation a été divisé par 10 000. Le regroupement opère ainsi un ajustement purement technique, sans incidence directe sur la valeur totale des actions ACHETER-LOUER.FR détenues en portefeuille par chaque actionnaire à la date de celui-ci.

Modalités du regroupement

Les modalités du regroupement ont été arrêtées par le Directoire, en sa séance du 12 septembre 2024, et sont détaillées dans l'avis de regroupement qui a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du vendredi 13 septembre 2024 (bulletin n°111 – annonce n°2403941).

Les principales modalités sont les suivantes :

Base de regroupement : échange de dix mille (10 000) actions anciennes de 0,0020 euro de valeur nominale contre une (1) action nouvelle de 20 euros de valeur nominale.

Nombre d'actions soumises au regroupement : 3 323 280 892 actions de 0,0020 euro de valeur nominale.

L'exercice ou la conversion de valeurs mobilières donnant accès au capital a été suspendu pour faciliter les opérations de regroupement à compter du 25 octobre 2024 (inclus) jusqu'au 5 novembre 2024 (inclus).

Nombre d'actions à provenir du regroupement : 332 328 actions de 20 euros de valeur nominale chacune.

Date de début des opérations de regroupement : 30 septembre 2024.

Date de prise d'effet du regroupement : 31 octobre 2024.

Chaque actionnaire s'est vu attribuer automatiquement, par son intermédiaire financier, une (1) action nouvelle pour dix mille (10 000) actions anciennes détenues. Les actionnaires détenant un nombre d'actions multiple de dix mille n'ont donc eu aucune démarche à effectuer.

Les actionnaires qui ne détenaient pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles ont dû faire leur affaire personnelle de l'achat ou de la vente des actions anciennes formant rompus à compter du 30 septembre 2024 et jusqu'au 30 octobre 2024 inclus, afin d'obtenir un nombre d'actions multiple de dix mille. Passé ce délai, les actionnaires qui n'ont pu obtenir un nombre d'actions multiple de 10 000 ont été indemnisés de leurs rompus par leur intermédiaire financier dans un délai de 30 jours à compter du 31 octobre 2024.

En application des articles L.228-6-1 et R.228-12 du Code de commerce, à l'expiration d'une période de trente jours à compter du 31 octobre 2024, les actions nouvelles qui n'ont pu être attribuées

individuellement et correspondant à des droits formant rompus ont été vendues en bourse par les teneurs de comptes et les sommes provenant de la vente ont été réparties proportionnellement aux droits formant rompus des titulaires de ces droits.

Réduction du capital motivée par des pertes

La Société précise en outre qu'à l'issue du regroupement, il a été procédé à une réduction de capital motivée par des pertes, par voie de minoration de la valeur nominale des actions pour la ramener de 20 euros à 0,112 euro.

Avenant n°2 au contrat de prêt octroyé par la société REAL ESTATE TECHNOLOGY OPPORTUNITIES (RETO) du 11 décembre 2023

Le 24 octobre 2024, la Société a conclu un avenant au contrat de prêt octroyé par la société REAL ESTATE TECHNOLOGY OPPORTUNITIES (RETO) du 11 décembre 2023 en vue de modifier le montant des tranches restantes à tirer avec 1 tranche de 210 000 €, 5 tranches de 150 000 € et 1 tranche de 90 000 €.

Le montant total du prêt et les modalités de remboursement restent inchangés.

Modification dans la gouvernance de la Société

Le 10 octobre 2024, le Conseil de surveillance a désigné Monsieur Victor HUMBERDOT en qualité de nouveau membre du Directoire de la Société pour une durée de 6 ans.

Le Directoire de la Société est désormais composé de 3 membres.

Cette nouvelle désignation permet de renforcer l'équipe de direction.

Le 1^{er} novembre 2024, la Société a informé ses actionnaires que le Conseil de surveillance d'ACHETER-LOUER.FR en date du 10 octobre 2024 a mis fin au mandat de Directeur général de Monsieur Norbert ALVAREZ.

Son mandat de membre du Directoire reste toutefois en vigueur.

Prise d'effet du regroupement des actions ACHETER-LOUER.FR – Réalisation définitive de la réduction de capital social motivée par des pertes par voie de minoration de la valeur nominale des actions de la Société

Le 5 novembre 2024, ACHETER-LOUER.FR a annoncé la finalisation de l'opération de regroupement de ses actions par échange de 1 action nouvelle de 20 euros de valeur nominale contre 10 000 actions anciennes de 0,0020 euro de valeur nominale. Cette opération a pris effet le 31 octobre 2024.

Les actions anciennes ACHETER-LOUER.FR de 0,0020 euro de valeur nominale (code ISIN : FR001400JAP8) ont été radiées du marché Euronext Growth après la clôture du marché le 30 octobre 2024 et ont été remplacées par les actions ACHETER-LOUER.FR nouvelles de 20 euros de valeur nominale (code ISIN : FR001400SOY2) le 31 octobre 2024.

Comme annoncé dans son communiqué de presse du 13 septembre 2024, le Directoire de la Société a décidé, le 12 septembre 2024, de procéder à une réduction de capital social motivée par des pertes, sous la condition suspensive de la réalisation du regroupement des actions de la Société.

La Société a informé ses actionnaires que le Directoire de la Société a constaté le 5 novembre 2024 la réalisation définitive de la réduction de son capital social d'un montant de 6 609 339,264 euros consécutive au regroupement des actions.

Cette réduction de capital a été réalisée par voie de minoration de la valeur nominale des actions de la Société, ainsi ramenée de 20 euros à 0,112 euro aux fins de prendre en compte l'évolution du cours de bourse et de conserver la possibilité de mener toute opération financière qui pourrait s'avérer opportune dans le futur.

Il s'agit d'une opération purement technique, le montant de la réduction de capital, soit 6 609 339,264 euros, sera affecté à un compte de réserves indisponibles, et le montant des capitaux propres n'a pas été impacté.

À l'issue de ces opérations, le capital social de la Société s'élevait à 37 220,736 euros divisé en 332 328 actions ordinaires de 0,112 euro de valeur nominale chacune.

Augmentation de capital consécutive à la conversion de 3 OCEANE 2021 de la Troisième Tranche

Le 10 décembre 2024, la Société a augmenté son capital social de 11 586,176 euros par création de 103 448 actions ordinaires nouvelles de la Société de 0,112 euro de valeur nominale, sur exercice de 3 OCEANE 2021 issues de la Troisième Tranche.

Les 123 OCEANE n'ont pas fait l'objet de conversion à la date de clôture des comptes de l'exercice 2024.

Émission d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes au profit de créanciers de la Société

Le 23 décembre 2024, ACHETER-LOUER.FR a annoncé l'émission de 123 obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes représentant un montant nominal total de 615 000 euros (les « OCEANE 2024 ») au profit de deux investisseurs (les « Investisseurs ») qui ont accepté, aux termes d'un contrat d'émission en date du 20 décembre 2024 (le « Contrat d'Emission »), de souscrire aux OCEANE 2024 par voie de compensation de créances qu'ils détenaient à l'encontre de la Société.

Produit brut maximum de l'émission des OCEANE 2024 : Cette émission étant intégralement réalisée par voie de compensation de créance détenues par les Investisseurs, la Société ne percevra pas d'espèces.

Produit net maximum de l'émission des OCEANE 2024 (après déduction des frais liés à cette émission) : Cette émission étant intégralement réalisée par voie de compensation de créance détenues par les Investisseurs, la Société ne percevra pas d'espèces.

Ces 123 OCEANE 2024 ont une valeur nominale unitaire de 5 000 euros.

Aucun autre évènement significatif n'est intervenu en 2024.

1.1.2 Évènements significatifs intervenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi

Ouverture d'une procédure de sauvegarde pour restructurer son passif

Avec une reprise du marché de l'immobilier dont l'horizon est incertain, et un endettement trop important, ceci a créé de forts besoins de trésorerie qui aurait pu la conduire à une impasse de trésorerie, étant rappelé que l'engagement de la société REAL ESTATE TECHNOLOGY OPPORTUNITIES (RETO) de financement à hauteur de 150 000 € par mois expire en avril 2025.

C'est dans ce contexte et afin de restructurer son passif public et fournisseur trop important pour l'exploitation, que ACHETER-LOUER.FR a annoncé le 11 février 2025, l'ouverture d'une procédure de sauvegarde auprès du Tribunal de Commerce de Paris.

À l'ouverture de la procédure de sauvegarde, le montant du passif courant de la Société s'élève à 1 442 K€ dont 642 K€ pour les dettes fournisseurs, 556 K€ pour les dettes sociales et 243 K€ pour les prêts PGE auquel s'ajoute le passif obligataire lié à l'émission par la Société d'Obligations convertibles en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) au profit d'Investisseurs dont le solde non converti en actions s'élève à un montant total de 6 405 K€. La Société a informé ses actionnaires (i) qu'elle n'est pas en mesure, à ce jour, de procéder aux tirages de nouvelles tranches d'OCEANE au titre de l'emprunt obligataire conclu avec la société RETO prenant fin le 28 mars 2025 dès lors que les conditions suspensives prévues dans ce contrat ne sont pas satisfaites (conditions de marché et de liquidité des actions) et (ii) que plus aucun autre emprunt obligataire ne pourra donner lieu au tirage d'une tranche supplémentaire d'OCEANE.

Le Tribunal de commerce de Paris a désigné la SELARL THEVENOT PARTNERS, prise en la personne de Maître Christophe THEVENOT, en qualité d'administrateur judiciaire.

L'objectif de cette procédure, pendant laquelle l'activité se poursuit, est d'évaluer toutes les solutions permettant de pérenniser l'activité du Groupe et de maintenir les emplois, le temps de la recherche de solutions de financements pérennes.

La procédure de sauvegarde concerne uniquement la dette fournisseurs, sociales et bancaires de la Société et ne portera pas sur les OCEANE en circulation dont le remboursement s'effectue par voie de conversions.

Signature d'un partenariat avec DATA-B, le spécialiste de l'expertise en immobilier commercial et du service dédié aux acheteurs potentiels de commerces

Le 31 mars 2025, ACHETER-LOUER.FR a annoncé avoir signé un partenariat avec la société DATA-B, le spécialiste de l'expertise en immobilier commercial, qui a développé une plateforme fournissant des logiciels permettant aux agents immobiliers, aux développeurs d'enseignes ou de franchises et aux équipes commerciales de trouver l'information nécessaire à chaque étape d'une prospection, d'une stratégie de développement ou d'une recherche d'opportunité commerciale.

Le but du partenariat avec ACHETER-LOUER.FR est d'intégrer les solutions de DATA-B à la plateforme d'annonces ACHETER-LOUER.FR pour tous ses clients professionnels de l'immobilier ayant des mandats de commerces.

En mettant en place un nouveau service dédié aux annonces de commerces, permettant pour chaque bien publié sur ACHETER-LOUER.FR, de générer une étude de marché avec de nombreuses données clés, dont « flux piéton/auto, zone de chalandise, concurrence, commercialité, données sociodémographiques, accessibilité, prix de marché ».

Ainsi qu'une liste de prospects d'acheteurs potentiels qualifiés et ciblés, permettant de trouver plus facilement un acquéreur.

Constatation de conversions d'OCEANE et des augmentations de capital consécutives sur la période du 2 janvier au 28 mars 2025

Le 31 mars 2025 et le 14 mai 2025, le Directoire a constaté qu'à l'issue de l'ensemble des conversions d'OCEANE 2021, OCEANE 2023 et OCEANE 2024 intervenues entre le 2 janvier et le 28 mars 2025, et des augmentations de capital enregistrées, le capital social de la Société est porté de 48 806,912 euros à 68 842 173,904 euros divisé en 614 662 267 actions de 0,112 euro de valeur nominale chacune¹.

Sur cette période ACHETER-LOUER.FR a créé 614 226 491 actions ordinaires nouvelles de la Société de 0,112 euro de valeur nominale, et ceci suite à la conversion de 267 OCEANE.

Constatation de conversions d'OCEANE et des augmentations de capital consécutives sur la période du 1^{er} au 30 avril 2025

Le 14 mai 2025, le Directoire a constaté qu'à l'issue de l'ensemble des conversions d'OCEANE 2021, OCEANE 2023 et OCEANE 2024 intervenues entre le 1^{er} et le 30 avril 2025, et des augmentations de capital enregistrées, le capital social de la Société est porté de 68 842 173,904 euros à 166 636 939,28 euros divisé en 1 487 829 815 actions de 0,112 euro de valeur nominale chacune.

Sur cette période ACHETER-LOUER.FR a créé 873 167 548 actions ordinaires nouvelles de la Société de 0,112 euro de valeur nominale, et ceci suite à la conversion de 101 OCEANE.

1.1.3 Activités en matière de recherche et développement

La Société n'a pas engagé de frais de développement au cours de l'exercice écoulé.

1.1.4 Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Dans cet environnement économique particulièrement difficile pour le secteur de l'immobilier et de la communication Digitale et du Data, la baisse d'activité du Groupe ACHETER-LOUER.FR va se poursuivre sur l'année 2025 et pèsera mécaniquement sur les résultats du 1^{er} semestre 2025.

¹ Cf. tableau de suivi des OCEANE

Le Groupe ACHETER-LOUER.FR a d'ores et déjà pris des mesures fortes d'économies et continue de travailler activement sur l'optimisation de ses coûts afin de traverser cette crise sectorielle qui devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année 2025.

Cependant, le Groupe ACHETER-LOUER.FR, bénéficiant d'un positionnement stratégique sur le matchmaking, le marketing, le digital, la data et l'imagerie 2D-3D qui lui offre une certaine agilité, estime être en mesure d'avoir les atouts pour pouvoir bénéficier rapidement des premières embellies du secteur qui se feront ressentir.

Au plan financier :

La société REAL ESTATE TECHNOLOGY OPPORTUNITIES, a indiqué à la société et à l'administrateur judiciaire de la procédure de sauvegarde, qu'elle allait poursuivre l'octroi de financement des activités du Groupe pour une enveloppe globale à hauteur de 640 K€ jusqu'en décembre 2025.

La Société estime en conséquence, sur ces bases et compte tenu des restructurations de charge en cours, et de la procédure de sauvegarde en cours, être mesure de pouvoir financer son BFR lié à l'exploitation courante jusqu'à fin 2025.

Elle devra ensuite trouver un autre financement auprès de cet investisseur ou un autre si elle n'a pas retrouvé de capacité d'autofinancement grâce à son activité.

Par ailleurs, compte tenu du montant de ses passifs fournisseurs, sociaux et fiscaux actuels, la Société s'est placée en procédure de sauvegarde depuis le 11 février 2025, afin de trouver des accords et des solutions de financement pour leur règlement auxquels il est conditionné.

Poursuite de la stratégie de croissance et renforcement de l'offre digitale

Les équipes d'ACHETER-LOUER.FR sont pleinement mobilisées pour poursuivre le déploiement de sa stratégie de matchmaking, de marketing, digital, data, d'imagerie 2D-3D et de son offre de services au travers de ses activités.

Les partenariats et les synergies avec les PropTech dans lesquelles ACHETER-LOUER.FR a pris des participations : cocoon-immo.io, encheres-immo.com, getkey.fr « Agences de France », Kheops AI et ses filiales ALLODATA « allomandat.com » et TRIDISPHERE.FR viennent parfaitement compléter l'offre digitale et data du Groupe ACHETER-LOUER.FR et positionne ACHETER-LOUER.FR comme précurseur du monde de l'IA de l'immobilier et des PropTech avec de nouveaux services et solutions à forte valeur ajoutée.

Le développement de ses actifs Data

Disposant actuellement de 3 bases de données BtoC, de 12 millions de contacts de particuliers intentionnistes immobilier et habitat, ACHETER-LOUER.FR en exploite et en monétise les Datas, sous les 3 enseignes suivantes : MALETTREIMMO, ACHETER-LOUER.FR et MALETTREHABITAT. Éditeur de données, la collecte des informations sur les utilisateurs permet également à ACHETER-LOUER.FR d'enrichir ses bases de données et offre au Groupe ACHETER-LOUER.FR un important potentiel de développement sur le long terme grâce à la monétisation et l'exploitation de ses Data.

ACHETER-LOUER.FR bénéficiant d'un positionnement stratégique sur le matchmaking, le marketing, le digital, la data et l'imagerie 2D-3D qui lui offre une certaine agilité, estime être en mesure de pouvoir bénéficier rapidement des premières reprises d'activité dans le secteur qui devrait se faire ressentir sur la fin du 1^{er} semestre 2025, notamment avec le développement des activités des filiales ALLODATA « allomandat.com » (Solution digitale de pigne et de rentrée de mandat) et TRIDISPHERE.FR (Studio d'imagerie 2D et 3D).

1.2. Situation financière de la Société et du Groupe ACHETER-LOUER.FR

1.2.1 Situation financière de la Société

Au 31 décembre 2024, le montant des capitaux propres de la Société s'élève à (7 270 329) euros pour un capital social de 48 807 euros à cette même date, et contre un montant des capitaux propres s'établissant à 3 581 124 euros pour un capital social de 135 197 euros au 31 décembre 2023.

Le montant des dettes financières de la Société s'élève à 6 289 626 euros au 31 décembre 2024, contre 5 591 672 euros au 31 décembre 2023.

1.2.2 Situation financière du Groupe ACHETER-LOUER.FR

Au 31 décembre 2024, le montant des capitaux propres consolidés du Groupe ACHETER-LOUER.FR s'élève à (7 664) K€ contre 3 032 K€ au 31 décembre 2023.

Le montant de la dette financière consolidée du Groupe ACHETER-LOUER.FR s'élève à 6 290 K€ au 31 décembre 2024 contre 5 618 K€ au 31 décembre 2023. Celui du total des dettes consolidées s'élève à 8 342 K€ au 31 décembre 2024 contre 7 267 K€ au 31 décembre 2023.

La trésorerie nette consolidée du Groupe ACHETER-LOUER.FR au 31 décembre 2024 est de 18 K€ contre 11 K€ au 31 décembre 2023.

1.3. Description des principaux risques

1.3.1 Risques liés aux clients

L'offre commerciale de la Société étant ciblée vers les professionnels de l'immobilier, la quasi-totalité de son chiffre d'affaires est réalisée auprès de personnes morales.

Aucun client ne représente individuellement une part significative du chiffre d'affaires de la Société, et celle-ci n'est donc pas confrontée à un risque de dépendance forte vis-à-vis d'un client spécifique.

Une dégradation de l'environnement économique et sanitaire ainsi que celle de la situation des agents immobiliers constitueraient un risque important pour la Société.

1.3.2 Risques liés aux contrats de partenariat

La Société a conclu de nombreux contrats de partenariats et accords non exclusifs avec plusieurs groupes immobiliers nationaux ou régionaux ainsi qu'avec d'autres partenaires présents sur Internet ; ce qui lui permet de fournir des services complémentaires à son offre. Ces partenariats sont conclus pour une durée de 1 à 2 ans.

Aucune assurance ne peut être donnée pour l'avenir quant à la qualité de ces relations, au fonctionnement, au renouvellement ou à la pérennité des différents accords conclus.

1.3.3 Risques liés à la faculté de s'adapter aux fluctuations de l'activité

La Société a vécu en 2009 une année de forte contraction de son activité, suivie d'un redémarrage entre 2010 et 2014.

La Société a engagé en 2021 une nouvelle orientation stratégique, permettant d'anticiper une croissance et une création de valeur significative dès 2022.

Si cette nouvelle orientation stratégique n'apporte pas à horizon 2024 une croissance et une création de valeur significative, cela constituerait un risque.

1.3.4. Risques liés au financement des investissements

Le 28 mars 2023, la Société a signé un contrat d'émission de bons d'émissions donnant accès à des Obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE) pour une durée de 24 mois à compter de la date de signature.

ACHETER-LOUER.FR n'a donc pas de risques majeurs de financement de ses investissements.

1.3.5. Risque de dilution

Dans la mesure où les actionnaires de la Société ne participent pas à l'émission des actions nouvelles résultant de la conversion d'OCEANE ou d'OCABSOC, leur quote-part de capital et de droits de vote de la Société sera diminuée, et de manière potentiellement significative, en cas de conversion de tout ou partie des OCEANE ou d'OCABSOC.

1.3.6. Risque relatif à l'évolution du cours de bourse

Les porteurs d'OCEANE et d'OCABSOC n'ayant pas vocation à rester durablement actionnaire de la Société, les cessions d'actions nouvelles émises sur conversion des OCEANE et des OCABSOC pourraient avoir un impact significativement défavorable sur le cours de l'action de la Société.

1.3.7. Risque de diminution de la valeur nominale de l'action

L'émission importante d'actions à la suite de la conversion des OCEANE et des OCABSOC est susceptible d'avoir un impact baissier sur le cours de bourse de la Société. Dans ce contexte, la Société pourrait devoir procéder à des réductions complémentaires de la valeur nominale des actions à celles déjà décrites dans les paragraphes 1.1.1 et 1.1.2.

1.3.8. Risques liés à la conjoncture du marché immobilier

En 2023, le marché immobilier a connu une baisse importante du nombre de vente de plus de 20% sur le marché français par rapport à l'année record de 2022. Soit la plus forte contraction du marché depuis dix ans. Le premier semestre 2023 a été témoin d'une hausse brutale des taux de crédit (multipliés par 4 en 18 mois) déclenchant une diminution notable de la production de prêts immobiliers, avec un volume le plus bas depuis 10 ans.

Une baisse importante du nombre de vente également en 2024 constituerait un risque.

1.3.9. Risques liés à la dépendance vis-à-vis d'hommes-clés

Le succès de la Société repose en partie sur la qualité et l'implication de ses dirigeants, Messieurs Laurent CAMPAGNOLO et Norbert ALVAREZ. Leur départ pourrait avoir un effet négatif non négligeable sur la stratégie, les résultats et la situation financière de la Société.

Toutefois, la Société considère qu'une grande partie des fonctions assumées par les dirigeants pourrait être effectuée par d'autres collaborateurs, le cas échéant, après une période d'adaptation et/ou de formation.

1.3.10. Risques liés à la dépendance vis-à-vis de fournisseurs

ACHETER-LOUER.FR n'a pas de risques majeurs vis à vis de ses fournisseurs.

1.3.11. Risques liés aux émissions de titres pouvant donner accès au capital de la société de façon échelonnée dans le temps

ACHETER-LOUER.FR a mis en place des financements sous forme d'OCABSA et d'OCEANE auprès d'investisseurs financiers qui, après avoir reçu les actions issues de la conversion de ces titres, n'ont pas vocation à rester actionnaires de la Société.

Les actions, résultant de la conversion des titres susvisés, pourraient être cédées dans le marché à très brefs délais, ce qui pourrait créer une forte pression baissière sur le cours de l'action.

Les actionnaires pourraient subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la Société, ainsi qu'une forte dilution en raison du grand nombre de titres émis au profit des titulaires des OCABSA et/ou des OCEANE.

II. ACTIVITE ET RESULTATS DES FILIALES

2.1. EDITIONS PARIS IMMOBILIER

2.1.1. Activité de EDITIONS PARIS IMMOBILIER

LES EDITIONS PARIS IMMOBILIER, spécialiste de la vente d'espaces d'annonces immobilières sur la zone Paris intra-muros, est détenue à 99,63 % par la Société ACHETER-LOUER.FR.

2.1.2. Évènements significatifs intervenus au cours de l'exercice écoulé

Aucun évènement significatif n'est intervenu en 2024.

2.1.3. Présentation des comptes de EDITIONS PARIS IMMOBILIER

2.1.3.1. *Détail du compte de résultat de la société EDITIONS PARIS IMMOBILIER*

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la société EDITIONS PARIS IMMOBILIER a réalisé **un chiffre d'affaires de 92 480 €** contre 81 653 € au cours de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation est de 92 480 € en 2024, contre 81 653 € au cours de l'exercice précédent.

Le montant des **charges d'exploitation** s'élève à **4 917 €** en 2024, contre 1 561 € en 2023.

Les charges de l'exercice 2024 sont réparties comme suit, en comparaison avec les charges de l'exercice 2023 :

	Charges 2024	Charges 2023
Autres achats et charges externes	4 917 €	901 €
Impôts, taxes et versements assimilés	- €	660 €
Total	4 917 €	1 561 €

Le **résultat d'exploitation** s'établit donc à **87 563 €** contre 80 092 € en 2023.

Au cours de l'exercice 2024, la société a réalisé un **résultat financier nul**.

Au cours de l'exercice 2024, le **résultat exceptionnel** de la société est nul.

En conséquence, le **résultat net** se solde par un **bénéfice de 87 563 €** contre un bénéfice de 82 584 € en 2023, soit une hausse de 6,03 %.

2.1.3.2. *Bilan, situation financière et endettement de la société EDITIONS PARIS IMMOBILIER*

Au 31 décembre 2024, le montant des capitaux propres de EDITIONS PARIS IMMOBILIER s'élevait à **(79 324) €** pour un capital social à cette date de **8 000 €**.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à **10 530 €**.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à **40 419 €**.

Au 31 décembre 2024, les dettes financières s'élèvent à 80 000 €.

Le total général du bilan de la Société s'élève à **155 923 €** et a évolué comme suit entre 2023 et 2024 :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Actif immobilisé	30 490 €	30 490 €
Actif circulant	125 433 €	94 467 €
Total de l'actif	155 923 €	124 957 €
Capitaux propres	(79 324) €	(166 888) €
Emprunts et dettes	235 247 €	291 845 €
Total du passif	155 923 €	124 957 €

2.1.4. Recherche et développement

Compte tenu de la nature de son activité, EDITIONS PARIS IMMOBILIER n'a pas engagé de frais de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

2.1.5. Evénements significatifs intervenus depuis la clôture de l'exercice écoulé

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice écoulé.

2.1.6. Perspectives de EDITIONS PARIS IMMOBILIER pour l'exercice 2025

Une poursuite normale de l'activité est envisagée pour l'exercice 2025.

2.2. ALLODATA

2.2.1. Activité de ALLODATA

La société ALLODATA a développé une solution unique sur le marché à travers sa plateforme et son application de marketing digital Allô Mandat permettant de faciliter la recherche de nouveaux mandats et destinée aux agents immobiliers indépendants, constructeurs de maisons individuelles, mandataires immobiliers, agences de gestion locative et diagnostiqueurs immobiliers.

Cette solution de prospection automatisée basée sur une pige immobilière informatisée des annonces des particuliers (vente/location de maisons, appartements et terrains), permet d'envoyer automatiquement des messages vocaux sur leur répondeur et/ou des SMS.

2.2.2. Evénements significatifs intervenus au cours de l'exercice écoulé

Aucun événement significatif n'est intervenu en 2024.

2.2.3. Présentation des comptes de ALLODATA

2.2.3.1. Détail du compte de résultat de la société ALLODATA

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la société ALLODATA a réalisé **un chiffre d'affaires** de **60 441 €** contre 128 163 € au cours de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation est de **60 441 €** en 2023, contre 128 461 € au cours de l'exercice précédent.

Le montant des **charges d'exploitation** s'élève à **168 478 €** en 2024, contre 148 496 € en 2023.

Les charges de l'exercice 2024 sont réparties comme suit, en comparaison avec les charges de l'exercice 2023 :

	Charges 2024	Charges 2023
Autres achats et charges externes	82 991 €	146 952 €
Impôts, taxes et versements assimilés	798 €	(36) €
Salaires et traitements	-	-
Charges sociales	-	-
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-	1 395 €
Dotations aux provisions sur actif circulant	68 524 €	-
Autres charges	16 164 €	185 €
Total	168 478 €	148 496 €

Le **résultat d'exploitation** s'établit donc à **(108 037) €** contre (20 035) € en 2023.

Au cours de l'exercice 2024, le **résultat financier** de la société est nul.

Au cours de l'exercice 2024, le **résultat exceptionnel** de la société s'élève à (7 562) €.

En conséquence, et après imputation de l'impôt sur les bénéfices, le **résultat net** se solde par **une perte de (115 599) €** contre une perte de (20 035) € en 2023.

2.2.3.2. Bilan, situation financière et endettement de la société ALLODATA

Au 31 décembre 2024, le montant des capitaux propres de ALLODATA s'élevait à **(64 341) €** pour un capital social à cette date de **5 000 €**.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à **15 841 €**.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à **106 786 €**.

Au 31 décembre 2024, les dettes financières s'élèvent à **0 €**.

Le total général du bilan de la Société s'élève à **65 063 €** et a évolué comme suit entre 2023 et 2024 :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Actif immobilisé	0 €	0 €
Actif circulant	65 063 €	127 329 €
Total de l'actif	65 063 €	127 329 €
Capitaux propres	(64 341) €	51 257 €
Emprunts et dettes	129 404 €	76 071 €
Total du passif	65 063 €	127 329 €

2.2.4. Recherche et développement

[ALLODATA n'a pas engagé de frais de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.]

2.2.5. Évènements significatifs intervenus depuis la clôture de l'exercice écoulé

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice écoulé.

2.2.6. Perspectives de ALLODATA pour l'exercice 2025

Disposant d'une solution digitale automatisée et efficace, avec plus de 500 000 annonces immobilières actives de particuliers, une collecte mensuelle moyenne de 50 000 nouvelles annonces, et maintenant élargie à d'autres acteurs de l'immobilier (constructeurs de maisons individuelles, agences de gestion locative, chasseur immobilier et diagnostiqueurs immobiliers), ALLODATA est prête à continuer son développement.

2.3. ALFR OPPORTUNITY INVEST

2.3.1. Activité de la filiale ALFR OPPORTUNITY INVEST

ALFR OPPORTUNITY INVEST est une société holding qui a pour objet de détenir des participations stratégiques dans des sociétés acteurs des marchés financiers, détenue à 100 % par la Société ACHETER-LOUER.FR.

A ce jour, la société ALFR OPPORTUNITY INVEST a pris une participation au sein de chacune des sociétés suivantes :

	% du capital détenu
WECOCOON	9,4%
ENCHERESIMMO	10%

2.3.2. Évènements significatifs intervenus au cours de l'exercice écoulé

Aucun évènement significatif n'est intervenu en 2024.

2.3.3. Présentation des comptes de ALFR OPPORTUNITY INVEST

2.3.3.1. Détail du compte de résultat de la société ALFR OPPORTUNITY INVEST

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la société ALFR OPPORTUNITY INVEST n'a pas réalisé de chiffre d'affaires.

Le **total des produits d'exploitation** est nul en 2024, comme en 2023.

Le montant des **charges d'exploitation** s'élève à **3 879 € en 2024** contre 5 944 € en 2023.

Les charges de l'exercice 2024 sont réparties comme suit, en comparaison avec les charges de l'exercice 2023 :

	Charges 2024	Charges 2023
Autres achats et charges externes	3 879 €	5 944 €
Total	3 879 €	5 944 €

Le **résultat d'exploitation** s'établit donc à **(3 879) €** contre (5 944) € en 2023.

Au cours de l'exercice 2024, la société a réalisé un **résultat financier de (671 976) €**, contre 0 € en 2023.

Au cours de l'exercice 2024, la société a réalisé un **résultat exceptionnel de (14 400) €**, contre (14 400) € en 2023.

En conséquence, le **résultat net** de l'exercice écoulé se solde par **une perte de (690 255) €**, contre une perte de (20 344) € en 2023.

2.3.3.2. Bilan, situation financière et endettement de la société ALFR OPPORTUNITY INVEST

Au 31 décembre 2024, le montant des capitaux propres de ALFR OPPORTUNITY INVEST était de **(1 117 869) €** pour un capital social à cette date de **100 000 €**.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à **0 €**.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à **7 683 €**.

Les dettes financières s'élèvent à **277 €**.

Au 31 décembre 2024, les autres dettes s'élèvent à 1 137 440 €.

Le total général du bilan de la Société s'élève à **27 531 €** et a évolué comme suit entre 2023 et 2024 :

	31 décembre 2024 (12 mois)	31 décembre 2023 (12 mois)
Actif immobilisé	0 €	671 976 €
Actif circulant	27 531 €	27 028 €
Total de l'actif	27 531 €	699 004 €
Capitaux propres	(1 117 869) €	(442 014) €
Emprunts et dettes	1 145 400 €	1 141 018 €
Total du passif	27 531 €	699 004 €

2.3.4. Recherche et développement

Compte tenu de la nature de son activité, ALFR OPPORTUNITY INVEST n'a pas engagé de frais de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

2.3.5. Événements significatifs intervenus depuis la clôture de l'exercice écoulé

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice écoulé.

2.3.6. Perspectives de ALFR OPPORTUNITY INVEST pour l'exercice 2025

Avec cette Filiale d'investissement, lorsque le marché de l'immobilier sera à nouveau dynamique, le Groupe pourra poursuivre sa stratégie de croissance externe et pourra examiner toute opportunité de croissance externe notamment sur des sociétés plus matures afin d'optimiser à plus court terme la rentabilité de ces opérations. Il confirme ainsi son ambition de devenir un acteur incontournable des solutions digitales, de l'imageries 2D-3D et de la Data dans l'immobilier et l'habitat.

2.4. TRIDISPHERE.FR

2.4.1. Activité de la filiale TRIDISPHERE.FR

TRIDISPHERE.FR est une société qui a pour activité la production d'imageries 2D et 3D pour des projets immobiliers résidentiels, tertiaires ou industriels (visites virtuelles, perspectives intérieure et extérieure, maquettes orbitales, plan de masse, film d'animation, réalité augmentée...), détenue à 90 % par la Société ACHETER-LOUER.FR.

Créée en avril 2023, TRIDISPHERE.FR a clôturé son premier exercice social le 31 décembre 2023, d'une durée exceptionnelle de 9 mois.

2.4.2. Événements significatifs intervenus au cours de l'exercice écoulé

Aucun événement significatif n'est intervenu en 2024.

2.4.3. Présentation des comptes de TRIDISPHERE.FR

2.4.3.1. Détail du compte de résultat de la société TRIDISPHERE.FR

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la société TRIDISPHERE.FR a réalisé un **chiffre d'affaires** de **106 798 €** contre 41 895 € au cours de l'exercice précédent.

Le **total des produits d'exploitation** est de **106 798 €** en 2024 contre 41 896 € au cours de l'exercice précédent.

Le montant des **charges d'exploitation** s'élève à **220 188 €** en 2024 contre 65 845 € au cours de l'exercice précédent.

Les charges de l'exercice 2024 sont réparties comme suit, en comparaison avec les charges de l'exercice 2023 :

	Charges 2024	Charges 2023
Autres achats et charges externes	156 052 €	16 040 €
Impôts, taxes et versements assimilés	836 €	473 €
Salaires et traitements	46 674 €	36 397 €
Charges sociales	16 624 €	12 931 €
Autres charges	2 €	4 €
Total	220 188 €	65 845 €

Le **résultat d'exploitation** s'établit donc à **(113 390) €** en 2024, contre (23 949) € en 2023.

Au cours de l'exercice 2024, la société a réalisé un **résultat financier de 0 €**.

Au cours de l'exercice 2024, la société a réalisé un **résultat exceptionnel de 0 €**.

En conséquence, le **résultat net** de l'exercice écoulé se solde par **une perte de (113 390) €** en 2024 contre une perte de (23 949) € en 2023.

2.4.3.2. Bilan, situation financière et endettement de la société TRIDISPHERE.FR

Au 31 décembre 2024, le montant des capitaux propres de TRIDISPHERE.FR s'élevait à **(135 339) €** pour un capital social à cette date de **2 000 €**.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à **31 358 €**.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à **18 521 €**.

Au 31 décembre 2024, les autres dettes s'élèvent à **117 606 €**.

Le total général du bilan de la Société s'élève à **32 146 €** et a évolué comme suit entre 2023 et 2024 :

	31 décembre 2024 (12 mois)	31 décembre 2023 (9 mois)
Actif immobilisé	0 €	0 €
Actif circulant	32 146 €	12 407 €

Total de l'actif	32 146 €	12 407 €
Capitaux propres	(135 339) €	(21 949) €
Emprunts et dettes	167 485 €	34 356 €
Total du passif	32 146 €	12 407 €

2.4.4. Recherche et développement

Compte tenu de la nature de son activité, TRIDISPHERE.FR n'a pas engagé de frais de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

2.4.5. Évènements significatifs intervenus depuis la clôture de l'exercice écoulé

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice écoulé.

2.4.6. Perspectives de TRIDISPHERE.FR pour l'exercice 2025

TRIDISPHERE.FR, est désormais reconnu et référencé dans le secteur de l'imagerie 2D/3D et va pouvoir accélérer son développement dans ce domaine, notamment en participant à d'autres appels d'offres.

Lancée il y a maintenant deux an, TRIDISPHERE.FR connaît un beau développement de son activité puisqu'elle dispose déjà d'un portefeuille d'une cinquantaine de clients récurrents dans l'immobilier tertiaire (bureaux), logistique et résidentiel.

III. PRESENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT

3.1. Comptes sociaux de la Société ACHETER-LOUER.FR

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'est élevé à 961 669 euros, à comparer à un chiffre d'affaires d'un montant de 2 159 937 euros au titre de l'exercice 2023, soit une baisse de 55,47%.

Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité :

(en K€)	31/12/2024	31/12/2023	Var %	% du CA	% du CA N-1
Chiffre d'affaires	962	2 160	-55 %	100%	100%
Revenus des activités Web-Digital-Data ⁽¹⁾	306	1 420	-78 %	32 %	66 %
Revenus des activités BtoB	447	369	+21 %	46 %	17 %
Revenus des activités Print	179	259	-31 %	19 %	12 %
Revenus divers	30	112	-73 %	3 %	5 %

⁽¹⁾ Les revenus de l'activité Web-Digital-Data comprennent des échanges de base de données pour un montant de 22 K€ en 2024 (contre 1 000 K€ en 2023).

Les produits d'exploitation de la Société s'élèvent à 1 996 591 euros au 31 décembre 2024 contre 2 873 001 euros au 31 décembre 2023, soit une baisse de 30,50%.

Après déduction des charges d'exploitation qui se sont élevées à 12 678 328 euros en 2024 contre 6 329 943 euros en 2023, le résultat d'exploitation 2024 se solde par un déficit de (10 681 737) euros à comparer à un déficit de (3 456 942) euros en 2023.

Le résultat financier de l'exercice 2024 est une perte de (6 989 248) euros, à comparer à un résultat financier de (6 212 439) euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier déficitaire se rapporte principalement aux conversions d'OCEANE. En effet, le contrat d'émission des OCEANE signé en date du 19 mai 2021 précise que lorsqu'à la date de chaque conversion le cours de bourse est inférieur à la valeur nominale, une commission additionnelle de conversion est due. Ces charges financières constituent une partie des commissions additionnelles constatées au cours de cet exercice.

Le résultat courant avant impôt de l'exercice 2024 est une perte de (17 670 985) euros, à comparer à un résultat courant avant impôts négatif de (9 669 381) euros réalisé au cours de l'exercice 2023.

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2024 est de 52 433 euros à comparer à une perte de (36 156) euros au titre de l'exercice 2023.

Le résultat net de l'exercice 2024 est une perte de (17 618 552) euros contre une perte de (9 705 537) euros au titre de l'exercice 2023.

3.2. Comptes consolidés

La société mère, ACHETER-LOUER.FR, consolide, selon la méthode de l'intégration globale, les sociétés suivantes :

- la société EDITIONS PARIS IMMOBILIER, filiale à 99,63% ;
- la société ALLODATA, filiale à 100% ;
- la société ALFR OPPORTUNITY INVEST, filiale à 100% ;
- la société TRIDISPHERE.FR, filiale à 90% ;
- la société TRIDISPHERE-PRODUCTION, filiale à 85%.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le montant consolidé des produits d'exploitation du Groupe ACHETER-LOUER.FR s'élève à 2 151 K€ contre 3 017 K€ au 31 décembre 2023.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe ACHETER-LOUER.FR au cours dudit exercice s'élève à 1 113 K€ contre 2 304 K€ au titre de l'exercice 2023.

Les charges d'exploitation s'élèvent à (12 281) K€ en 2024 contre (7 131) K€ en 2023 et se ventilent de la manière suivante :

En K€	2024	2023
Charges de personnel :	(1 764)	(2 034)
Autres charges d'exploitation :	(1 206)	(1 914)
Impôts et taxes :	(29)	(37)
Amortissement et dotations nettes de reprises de provisions :	(9 062)	(3 146)
Total	(12 281)	(7 131)

Au 31 décembre 2024, le résultat d'exploitation consolidé du Groupe ACHETER-LOUER.FR est une perte de (10 130) K€ contre une perte de (4 114) K€ au 31 décembre 2023.

Le résultat financier de l'exercice 2024 est une perte de (7 462) K€ contre un résultat financier de (5 610) K€ en 2023.

Le résultat exceptionnel est un bénéfice de 45 K€ en 2024 contre une perte de (37) K€ en 2023.

Au 31 décembre 2024, le résultat net consolidé du Groupe ACHETER-LOUER.FR s'établit à (17 552) K€, le résultat net part du groupe de 2024 s'élève à (17 540) K€ comparé à celui de l'exercice clos au 31 décembre 2023 qui s'élève à (10 062) K€ pour le résultat net consolidé et (10 049) K€ pour le résultat net part du Groupe ACHETER-LOUER.FR.

En K€	2024	2023	Variation 2023/2024
Produits d'exploitation consolidés	2 151	3 017	-28,70%
Résultat d'exploitation consolidé	(10 130)	(4 114)	146,23%
Résultat courant consolidé	(17 592)	(9 724)	80,91%
Résultat net consolidé	(17 540)	(10 049)	74,54%

La trésorerie nette du Groupe ACHETER-LOUER.FR s'établit à la clôture de l'exercice 2024 à 18 K€ contre 11 K€ au 31 décembre 2023.

Les capitaux propres consolidés (part du groupe) s'élèvent à la clôture de l'exercice 2024 à (7 664) K€ contre 3 032 K€ au 31 décembre 2023.

3.3. Proposition d'affectation du résultat net de l'exercice

Au cours de l'exercice 2024, la société ACHETER-LOUER.FR a réalisé une perte nette d'un montant de (17 618 552) euros, perte que nous vous proposons d'affecter comme suit :

Affectation du résultat (en euros)	31/12/2024
Résultat de l'exercice 2024	(17 618 522) €
Report à nouveau avant affectation du résultat 2024	(3 096 198) €
Affectation au compte de Report à nouveau	(17 618 522) €
Report à nouveau après affectation du résultat 2024	(20 714 720) €

3.4. Montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices

Conformément à la loi, nous vous informons qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

3.5. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices figure en **Annexe 1** du présent rapport.

3.6. Délais de règlement

Conformément aux dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-6 du Code de commerce, nous vous rendons compte dans le tableau ci-après, de la décomposition, à la clôture de l'exercice, du solde des dettes de la Société à l'égard de ses fournisseurs par date d'échéance.

Factures reçues non réglées à la date du 31/12/2024 dont le terme est échu :

En €	Article D. 441 I.- 1° : Factures reçues					
	non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 jours	Total
	(indicatif)	jours	jours	jours	et plus	(1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	22	26	29	34	417	528
Montant total des factures concernées TTC	31 925	28 611	50 428	43 213	593 854	748 031
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	2,16%	1,94%	3,42%	2,93%	40,27%	50,72%
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice	2,77%	2,48%	4,37%	3,74%	51,46%	64,82%
(C) Délais de paiement de référence utilisés						
(contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement						
	Délais légaux					
	Selon article L443-1 du code de commerce					

Factures émises non réglées à la date du 31/12/2024 dont le terme est échu :

En €	Article D. 441 I.- 1° : Factures émises					
	non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 jours	Total
	(indicatif)	jours	jours	jours	et plus	(1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	101	109	25	52	638	925
Montant total des factures concernées TTC	29 931	35 075	23 128	24 683	576 771	689 588
Pourcentage du montant total des ventes TTC de l'exercice	2,59%	3,04%	2,00%	2,14%	49,98%	59,76%
(C) Délais de paiement de référence utilisés						
(contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement						
	Délais légaux					
	Selon article L443-1 du code de commerce					

IV. FILIALES ET PARTICIPATIONS

En vous rendant compte de l'activité de la Société, nous vous avons exposé l'activité de ses filiales.

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan conformément à l'article L.233-6 du Code de commerce, il est précisé que la Société n'a réalisé aucune prise de participation dans des sociétés ayant leur siège sur le territoire de la République Française au cours de l'exercice écoulé, à l'exception de celles décrites au paragraphe 1.1.1 du présent rapport.

V. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

5.1. Capital social

Au 31 décembre 2024, le capital social s'élevait à 48 806,912 euros divisé en 435 776 actions de 0,112 euros de valeur nominale chacune.

5.2 Évolution du capital social

Depuis le début de l'exercice écoulé, le capital social a évolué comme suit :

Date du Directoire ⁽¹⁾	Nature de l'opération	Nombre d'actions nouvelles	Nombre d'actions avant	Nombre d'actions après	Nominal de l'action	Capital social après
23/12/2024	AK par conversion de 3 OCEANE 2021	103 448	332 328	435 776	0,112 €	48 806,9120 €
02/01/2025	AK par conversion de 5 OCEANE 2024	118 483	435 776	554 259	0,112 €	62 077,0080 €

03/01/2025	AK par conversion de 3 OCEANE 2021	136 363	554 259	690 622	0,112 €	77 349,6640 €
07/01/2025	AK par conversion de 1 OCEANE 2024	29 844	690 622	720 466	0,112 €	80 692,1920 €
08/01/2025	AK par conversion de 3 OCEANE 2021	214 285	720 466	934 751	0,112 €	104 692,1120 €
10/01/2025	AK par conversion de 5 OCEANE 2024	242 323	934 751	1 177 074	0,112 €	131 832,2880 €
14/01/2025	AK par conversion de 3 OCEANE 2021	333 330	1 177 074	1 510 404	0,112 €	169 165,2480 €
17/01/2025	AK par conversion de 1 OCEANE 2024	67 114	1 510 404	1 577 518	0,112 €	176 682,0160 €
23/01/2025	AK par conversion de 3 OCEANE 2021	599 999	1 577 518	2 177 517	0,112 €	243 881,9040 €
27/01/2025	AK par conversion de 1 OCEANE 2024	110 865	2 177 517	2 288 382	0,112 €	256 298,7840 €
30/01/2025	AK par conversion de 3 OCEANE 2021	999 999	2 288 382	3 288 381	0,112 €	368 298,6720 €
30/01/2025	AK par conversion de 1 OCEANE 2024	131 926	3 288 381	3 420 307	0,112 €	383 074,3840 €
05/02/2025	AK par conversion de 3 OCEANE 2021	1 499 999	3 420 307	4 920 306	0,112 €	551 074,2720 €
05/02/2025	AK par conversion de 1 OCEANE 2024	190 114	4 920 306	5 110 420	0,112 €	572 367,0400 €
06/02/2025	AK par conversion de 13 OCEANE 2024	2 581 559	5 110 420	7 691 979	0,112 €	861 501,6480 €
10/02/2025	AK par conversion de 3 OCEANE 2021	2 999 999	7 691 979	10 691 978	0,112 €	1 197 501,5360 €
12/02/2025	AK par conversion de 5 OCEANE 2021	5 555 554	10 691 978	16 247 532	0,112 €	1 819 723,5840 €
13/02/2025	AK par conversion de 3 OCEANE 2021	3 333 330	16 247 532	19 580 862	0,112 €	2 193 056,5440 €
14/02/2025	AK par conversion de 3 OCEANE 2021	3 333 330	19 580 862	22 914 192	0,112 €	2 566 389,5040 €
17/02/2025	AK par conversion de 6 OCEANE 2021	8 571 428	22 914 192	31 485 620	0,112 €	3 526 389,4400 €
18/02/2025	AK par conversion de 5 OCEANE 2021	7 142 857	31 485 620	38 628 477	0,112 €	4 326 389,4240 €
21/02/2025	AK par conversion de 2 OCEANE 2024	1 538 462	38 628 477	40 166 939	0,112 €	4 498 697,1680 €
24/02/2025	AK par conversion de 2 OCEANE 2024	1 666 667	40 166 939	41 833 606	0,112 €	4 685 363,8720 €
26/02/2025	AK par conversion de 3 OCEANE 2021	4 999 999	41 833 606	46 833 605	0,112 €	5 245 363,7600 €
26/02/2025	AK par conversion de 2 OCEANE 2024	1 666 667	46 833 605	48 500 272	0,112 €	5 432 030,4640 €
28/02/2025	AK par conversion de 5 OCEANE 2021	8 333 330	48 500 272	56 833 602	0,112 €	6 365 363,4240 €
28/02/2025	AK par conversion de 3 OCEANE 2024	2 499 999	56 833 602	59 333 601	0,112 €	6 645 363,3120 €
03/03/2025	AK par conversion de 5 OCEANE 2021	8 333 330	59 333 601	67 666 931	0,112 €	7 578 696,2720 €
04/03/2025	AK par conversion de 5 OCEANE 2021	8 333 330	67 666 931	76 000 261	0,112 €	8 512 029,2320 €
05/03/2025	AK par conversion de 5 OCEANE 2021	12 500 000	76 000 261	88 500 261	0,112 €	9 912 029,2320 €

07/03/2025	AK par conversion de 5 OCEANE 2021	16 666 661	88 500 261	105 166 922	0,112 €	11 778 695,2640 €
13/03/2025	AK par conversion de 10 OCEANE 2021	49 999 999	105 166 922	155 166 921	0,112 €	17 378 695,1520 €
13/03/2025	AK par conversion de 2 OCEANE 2024	3 448 275	155 166 921	158 615 196	0,112 €	17 764 901,9520 €
17/03/2025	AK par conversion de 4 OCEANE 2024	7 999 999	158 615 196	166 615 195	0,112 €	18 660 901,8400 €
18/03/2025	AK par conversion de 3 OCEANE 2024	7 142 857	166 615 195	173 758 052	0,112 €	19 460 901,8240 €
19/03/2025	AK par conversion de 6 OCEANE 2021	29 999 999	173 758 052	203 758 051	0,112 €	22 820 901,7120 €
21/03/2025	AK par conversion de 1 OCEANE 2024	2 631 578	203 758 051	206 389 629	0,112 €	23 115 638,4480 €
21/03/2025	AK par conversion de 10 OCEANE 2023	24 038 455	206 389 629	230 428 084	0,112 €	25 807 945,4080 €
25/03/2025	AK par conversion de 24 OCEANE 2023	68 376 062	230 428 084	298 804 146	0,112 €	33 466 064,3520 €
25/03/2025	AK par conversion de 5 OCEANE 2024	14 124 293	298 804 146	312 928 439	0,112 €	35 047 985,1680 €
26/03/2025	AK par conversion de 30 OCEANE 2023	88 757 393	312 928 439	401 685 832	0,112 €	44 988 813,1840 €
26/03/2025	AK par conversion de 10 OCEANE 2024	29 069 767	401 685 832	430 755 599	0,112 €	48 244 627,0880 €
27/03/2025	AK par conversion de 4 OCEANE 2024	11 904 761	430 755 599	442 660 360	0,112 €	49 577 960,3200 €
27/03/2025	AK par conversion de 30 OCEANE 2023	109 890 107	442 660 360	552 550 467	0,112 €	61 885 652,3040 €
28/03/2025	AK par conversion de 20 OCEANE 2024	62 111 800	552 550 467	614 662 267	0,112 €	68 842 173,9040 €
01/04/2025	AK par conversion de 20 OCEANE 2023	73 260 071	614 662 267	687 922 338	0,112 €	77 047 301,8560 €
03/04/2025	AK par conversion de 10 OCEANE 2023	42 735 036	687 922 338	730 657 374	0,112 €	81 833 625,8880 €
03/04/2025	AK par conversion de 5 OCEANE 2024	21 008 403	730 657 374	751 665 777	0,112 €	84 186 567,0240 €
04/04/2025	AK par conversion de 6 OCEANE 2024	26 548 672	751 665 777	778 214 449	0,112 €	87 160 018,2880 €
09/04/2025	AK par conversion de 10 OCEANE 2023	48 076 920	778 214 449	826 291 369	0,112 €	92 544 633,3280 €
15/04/2025	AK par conversion de 6 OCEANE 2023	46 153 839	826 291 369	872 445 208	0,112 €	97 713 863,2960 €
23/04/2025	AK par conversion de 10 OCEANE 2023	128 205 125	872 445 208	1 000 650 333	0,112 €	112 072 837,2960 €
25/04/2025	AK par conversion de 14 OCEANE 2023	179 487 178	1 000 650 333	1 180 137 511	0,112 €	132 175 401,2320 €
29/04/2025	AK par conversion de 10 OCEANE 2023	153 846 152	1 180 137 511	1 333 983 663	0,112 €	149 406 170,2560 €
30/04/2025	AK par conversion de 10 OCEANE 2023	153 846 152	1 333 983 663	1 487 829 815	0,112 €	166 636 939,2800 €

⁽¹⁾ Date de constatation de l'augmentation de capital

Il est renvoyé au paragraphe 1.1.2 ci-dessus pour de plus amples précisions sur ces opérations.

5.3 Actionnaires détenant plus de 5% au 31 décembre 2024

En application des dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations communiquées à la Société, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires qui détiennent plus de 5% du capital au 31 décembre 2024 :

Actionnaires	Actions		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
Public	435 776	100,00%	435 776	100,00%
TOTAL	435 776	100,00%	435 776	100,00%

À la connaissance de la Société, aucun actionnaire, autre que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessus, ne détient plus de 5% du capital ou des droits de vote au 31 décembre 2024.

5.4 Capital potentiel

5.4.1 Information sur les options de souscription ou d'achat d'actions

Depuis le début de l'exercice écoulé, le Directoire de la Société n'a procédé à la mise en place d'aucun plan d'option de souscription ou d'achat d'actions. Il n'existait aucune option en vigueur au cours de l'exercice écoulé.

5.4.2 Information sur les attributions gratuites d'actions

Depuis le début de l'exercice écoulé, le Directoire de la Société n'a procédé à la mise en place d'aucun plan d'attribution d'actions gratuites. Au 31 décembre 2024, aucun plan n'était encore en vigueur.

5.4.3 Information sur les valeurs mobilières donnant accès au capital

Obligations Convertibles ou échangeables en Actions Nouvelles et/ou existantes avec BSA attachés (OCEANE 2021)

Le 28 juin 2021, le Directoire faisant usage d'une délégation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, a décidé l'émission de bons d'émission (les « **Bons d'Émission** ») donnant accès à des OCEANE auxquelles sont attachés des bons de souscription d'actions (les « **BSA** ») (ensemble, l'« **Emprunt Obligataire** ») au profit d'un investisseur pour un montant maximum de 62 000 000 € en plusieurs tranches par versement (i) d'une (1) Tranche de six millions (6 000 000) euros.

Lors de sa réunion du 28 juin 2021, le Directoire a (i) constaté l'exercice par l'Investisseur de six cents (600) Bons d'Émission lié dans le cadre de la première Tranche et décidé d'émettre six cents (600) OCEANE, d'une valeur nominale de 10 000 euros chacune et quarante-cinq millions (45 000 000) BSA au profit de l'Investisseur, chaque BSA donnant droit de souscrire à une action de la Société de 0,01 euro de valeur nominale.

Le 17 mars 2022 le Directoire a décidé :

(i) de conclure un avenant au contrat d'émission des OCEANE précisant :

- a) qu'il pourra être décidé d'un commun accord entre la Société et l'Investisseur de modifier la taille d'une Tranche, étant précisé que (i) ladite Tranche devra avoir un montant nominal minimum d'un (1) million d'euros et que (ii) la modification de ladite Tranche ne pourra se faire que par multiples de cent mille (100 000) euros ;
- b) chaque OCEANE sera valable pour une durée de vingt-quatre (24) mois à compter de sa date d'émission ;
- c) la conversion d'OCEANE en actions de la Société ne pourra avoir pour conséquence la détention seule ou de concert, directement ou indirectement, par le porteur d'OCEANE de plus de 49,9% du nombre total d'actions ou des droits de vote de la Société. Le porteur d'OCEANE devra ainsi ajuster le nombre d'OCEANE à convertir lors de chaque notification de conversion de sorte que cette limite ne soit pas dépassée à l'issue de la conversion concernée ;

(ii) de tirer sur une deuxième tranche d'OCEANE d'une valeur nominale de 1 700 000 euros et l'émission corrélative de 170 OCEANE auxquelles sont attachés 1 700 000 BSA.

Lors de ses réunions des 30 juin et 13 juillet 2022, le Directoire, faisant usage de la 12^{ème} résolution de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 23 juin 2022, a décidé le regroupement des actions de la Société par attribution de 1 action ordinaire nouvelle de 2 786 euros de valeur nominale contre 10 000 actions ordinaires de 0,2786 euro de valeur nominale détenues.

Consécutivement à la prise d'effet de cette opération de regroupement des actions de la Société, le Directoire a procédé à l'ajustement des droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital, lors de sa réunion du 7 septembre 2022 et a constaté que désormais l'investisseur détenait 46 700 000 BSA au titre des trois tranches d'OCEANE, 10 000 BSA donnant droit de souscrire à 1 actions de la Société de 1 456,12 euros de valeur nominale ;

Par décision en date du 2 novembre 2022, le Directoire a décidé de tirer sur une troisième tranche d'OCEANE d'une valeur nominale de 1 000 000 euros et l'émission corrélative de 100 OCEANE auxquelles sont attachés 206 BSA.

Le 30 juillet 2024, la Société a annoncé avoir conclu un deuxième avenant au contrat d'émission des OCEANE 2021 aux termes duquel la Société et l'Investisseur sont convenus de modifier la durée de maturité des OCEANE 2021 pour la porter de 24 mois à 60 mois.

Par conséquent, les OCEANE 2021 auront une durée de maturité de 60 mois à compter de leur date d'émission.

Les principales caractéristiques des OCEANE sont résumées ci-après :

- Montant nominal initial : 6 000 000 euros
- Montant nominal maximum de l'emprunt : 62 000 000 euros
- Taux d'intérêt : pas d'intérêt ;
- Valeur nominale de l'OCEANE : 10 000 € ;
- Maturité : Chaque OCEANE sera valable pour une durée de soixante (60) mois à compter de sa date d'émission ;
- Nombre d'OCEANE pouvant être émises : 6 200 ;
- Convertibilité sur la base de 96 % du plus bas des cours quotidiens moyens pondérés par les volumes au cours d'une période de quinze (15) jours de bourse précédant immédiatement la notification d'un avis de conversion par le porteur (arrondi à la deuxième décimale inférieure) ;
- Les OCEANE ne sont pas admises aux négociations sur le marché Euronext Growth
- Nombre d'OCEANE restantes au 31 décembre 2024 : 89

Les principales caractéristiques des BSA attachés aux OCEANE sont résumées ci-après :

- Nombre de BSA en circulation au 31 décembre 2024 : 46 700 206
- Durée : 60 mois à compter de leur date d'émission
- Parité d'exercice : Suite à la prise d'effet de l'opération de regroupement des actions de la Société le 7 septembre 2022, le Directoire a procédé à l'ajustement des droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital lors de sa réunion du même jour et a constaté que désormais l'Investisseur détenait 46 700 000 BSA au titre de la première et de la deuxième Tranches des OCEANE, 10 000 BSA donnant droit de souscrire à 1 action de la Société de 1456,12 euros de valeur nominale sous réserve de tout nouveau ajustement
- Prix d'exercice des BSA : Le prix d'exercice des BSA sera égal à cent quinze pour cent (115 %) du plus bas cours quotidien moyen pondéré par les volumes constaté au cours des dix (10) jours de bourse précédant immédiatement (i) la date de la demande de tirage de la Tranche considérée et (ii) la date d'émission de la première Tranche. Par exception, pour la première Tranche, le prix d'exercice des BSA sera égal à cent quinze pour cent (115 %) du plus bas cours quotidien moyen pondéré par les volumes constatés au cours des 10 jours de bourse précédant immédiatement la date d'émission de la première Tranche.

Obligations Convertibles ou échangeables en Actions Nouvelles et/ou existantes (OCEANE 2023)

Le 28 mars 2023, le Directoire faisant usage d'une délégation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, a décidé l'émission de bons d'émission (les « **Bons d'Emission** ») donnant accès à des OCEANE 2023 (l'« **Emprunt Obligataire** ») au profit d'un investisseur pour un montant maximum de 20 000 000 € en plusieurs tranches (chacune, une « **Tranche** »), dont deux Tranches de 1 500 000 euros chacune et dix-sept Tranches de 1 000 000 euros, correspondant à un nombre maximum potentiel de 4 000 OCEANE 2023 d'une valeur nominale unitaire de 5 000 euros.

Lors de sa réunion du 28 mars 2023, le Directoire a (i) constaté l'exercice par l'Investisseur de trois cents (300) Bons d'Émission lié dans le cadre de la première Tranche et décidé d'émettre trois cents (300) OCEANE 2023, d'une valeur nominale de 5 000 euros chacune et l'émission de vingt-quatre (24) OCEANE 2023 au titre de la commission d'engagement.

Lors de sa réunion du 31 juillet 2023, le Directoire a (i) constaté l'exercice par l'Investisseur de cent cinquante (150) Bons d'Émission lié dans le cadre de la deuxième Tranche et décidé d'émettre cent cinquante (150) OCEANE 2023, d'une valeur nominale de 5 000 euros chacune et l'émission de vingt-quatre (24) OCEANE 2023 au titre de la commission d'engagement.

Lors de sa réunion du 7 novembre 2023, le Directoire a (i) constaté l'exercice par l'Investisseur de cinquante (50) Bons d'Émission lié dans le cadre de la troisième Tranche et décidé d'émettre cinquante (50) OCEANE 2023, d'une valeur nominale de 5 000 euros chacune et l'émission de vingt-quatre (24) OCEANE 2023 au titre de la commission d'engagement.

Lors de sa réunion du 18 avril 2024, le Directoire a (i) constaté l'exercice par l'Investisseur de vingt (20) Bons d'Émission lié dans le cadre de la quatrième Tranche et décidé d'émettre vingt (20) OCEANE 2023, d'une valeur nominale de 5 000 euros chacune.

Le 30 juillet 2024, la Société a annoncé avoir conclu un avenant au contrat d'émission des OCEANE 2023 (l'« Avenant n°1 ») aux termes duquel la Société et l'Investisseur sont convenus de modifier la durée de maturité des OCEANE 2023 pour la porter de 12 mois à 60 mois.

Par conséquent, les OCEANE 2023 auront une durée de maturité de 60 mois à compter de leur date d'émission.

Les principales caractéristiques des OCEANE 2023 sont résumées ci-après :

- Montant nominal initial : 1 500 000 euros
- Montant nominal maximum de l'emprunt : 20 000 000 euros
- Taux d'intérêt : pas d'intérêt ;
- Valeur nominale de l'OCEANE 2023 : 5 000 € ;
- Maturité : Chaque OCEANE 2023 sera valable pour une durée de soixante (60) mois à compter de sa date d'émission ;
- Nombre d'OCEANE 2023 pouvant être émises : 4 000 ;
- Prix de conversion : Le prix de conversion des OCEANE 2023 (le « **Prix de Conversion** ») sera égal au montant le plus haut de :
 - 90% du plus bas des cours quotidiens moyens pondérés par les volumes au cours d'une période de dix (10) jours de bourse consécutifs précédant immédiatement la notification d'un avis de conversion par le porteur (arrondi à la quatrième décimale inférieure) (la « **Date de Conversion** ») (le « **Prix de Conversion Théorique** »),
 - la valeur nominale de l'action de la Société, et
 - 65% de la moyenne des cours de clôture de l'action sur Euronext Growth Paris sur une période de 10 jours de bourse consécutifs précédant immédiatement la Date de Conversion.

- sur la base de 96 % du plus bas des cours quotidiens moyens pondérés par les volumes au cours d'une période de quinze (15) jours de bourse précédant immédiatement la notification d'un avis de conversion par le porteur (arrondi à la deuxième décimale inférieure);
- Les OCEANE 2023 ne sont pas admises aux négociations sur le marché Euronext Growth
- Nombre d'OCEANE 2023 restantes au 31 décembre 2024 : 592

Obligations Convertibles ou échangeables en Actions Nouvelles et/ou existantes (OCEANE 2024)

Le 20 décembre 2024, le Directoire faisant usage d'une délégation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, a décidé l'émission à des OCEANE 2024 (l'« **Emprunt Obligataire** ») au profit de deux investisseurs pour un montant de 615 000 €, correspondant à un nombre maximum potentiel de 123 OCEANE 2024 d'une valeur nominale unitaire de 5 000 euros.

Par conséquent, les OCEANE 2024 auront une durée de maturité de 24 mois à compter de leur date d'émission.

Les principales caractéristiques des OCEANE 2024 sont résumées ci-après :

- Montant nominal initial : 615 000 euros
- Taux d'intérêt : pas d'intérêt ;
- Valeur nominale de l'OCEANE 2024 : 5 000 € ;
- Maturité : Chaque OCEANE 2024 sera valable pour une durée de 24 mois à compter de sa date d'émission ;
- Nombre d'OCEANE 2024 pouvant être émises : 123 ;
- Prix de conversion : Le prix de conversion des OCEANE 2024 (le « **Prix de Conversion** ») sera égal au montant le plus haut de :
 - 90% du plus bas des cours quotidiens moyens pondérés par les volumes au cours d'une période de dix (10) jours de bourse consécutifs précédant immédiatement la notification d'un avis de conversion par le porteur (arrondi à la quatrième décimale inférieure) (la « **Date de Conversion** ») (le « **Prix de Conversion Théorique** »),
 - la valeur nominale de l'action de la Société, et
 - 65% de la moyenne des cours de clôture de l'action sur Euronext Growth Paris sur une période de 10 jours de bourse consécutifs précédant immédiatement la Date de Conversion.
 - sur la base de 96 % du plus bas des cours quotidiens moyens pondérés par les volumes au cours d'une période de quinze (15) jours de bourse précédant immédiatement la notification d'un avis de conversion par le porteur (arrondi à la deuxième décimale inférieure);
- Les OCEANE 2024 ne sont pas admises aux négociations sur le marché Euronext Growth
- Nombre d'OCEANE 2024 restantes au 31 décembre 2024 : 123

5.5 Auto-détention - Autocontrôle

A la date du présent rapport, la Société ne détient aucune de ses propres actions.

Conformément aux dispositions de l'article R.233-19 du Code de commerce, nous vous précisons que la Société n'a procédé, au cours de l'exercice écoulé, à aucune aliénation en application des dispositions de l'article L.233-29 du Code de commerce relatif aux participations réciproques.

5.6 Evolution du cours de bourse

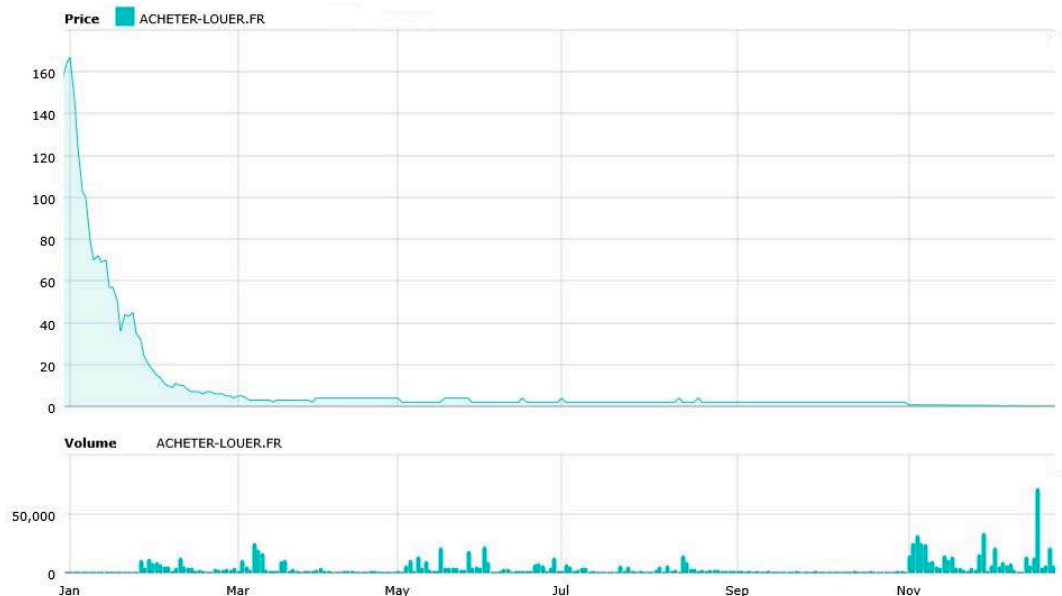
Il est rappelé que les actions de la société ACHETER-LOUER.FR sont admises à la cote du marché EURONEXT GROWTH Paris depuis le 23 juillet 2007 (Code ISIN FR001400SOY2 – Mnémonique : ALALO).

Le cours d'introduction en bourse était de 5,30 €.

Au 04 juin 2025, date de l'établissement du présent rapport par le Directoire, l'action d'Acheter-louer.fr cotait 0.0004 € soit une capitalisation boursière de 709 437 €.

Au 31 décembre 2024, l'action de la Société ACHETER-LOUER.FR cotait 0,2221 €, soit une capitalisation totale de 96 786 €.

Depuis le début de l'exercice 2024 écoulé, le cours de bourse a évolué comme suit :



VI. RESSOURCES HUMAINES ET ACTIONNARIAT SALARIE

6.1. Ressources humaines

L'effectif moyen du Groupe ACHETER-LOUER.FR en France s'élève à 11 salariés au 31 décembre 2024 contre 15 au 31 décembre 2023, tous employés en France, et localisés sur le site des Ulis (91 Essonne).

Et à Madagascar, un effectif de 21 salariés au 31 décembre 2024 contre 15 au 31 décembre 2023, dans sa filiale TRIDISPHERE-PRODUCTION.

6.2. Actionnariat salarié

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a procédé à aucun plan d'attribution gratuite d'actions.

Au 31 décembre 2024, la Société n'a mis en place aucun plan d'épargne entreprise permettant aux salariés d'acquérir directement ou indirectement des actions de la Société ou des sociétés qui lui sont liées.

Enfin, les salariés ne détiennent directement ou indirectement aucune action de la Société qui serait soumise à une clause d'incessibilité prévue par la réglementation en vigueur.

VII. AUTRES INFORMATIONS

7.1. Charges somptuaires (art. 223 quater et 39-4 du CGI)

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a engagé aucune dépense au titre des charges somptuaires au sens des articles 223 quater et 39-4 du Code général des impôts.

7.2. Frais généraux excessifs ou ne figurant pas sur le relevé spécial

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas engagé de frais généraux excessifs ou ne figurant pas sur le relevé spécial au sens des articles 223 quinquies et 39-5 du Code général des impôts à l'exception des frais suivants :

- Pénalité, Amendes : 4 501 €
- Taxes sur les voitures particulières des sociétés : 5 394 €
- Taxes sur les bureaux : 524 €

7.3. Succursales

Conformément aux dispositions de l'article L.232-1 du Code de Commerce, il est précisé qu'à la date du présent rapport, la Société ne dispose que d'une succursale située dans les locaux de son ancien siège social aux Ulis.

7.4. Conformité avec le RGPD

La Société avait confié, en 2018, à un cabinet externe ADLIANCE, une mission de mise en conformité avec le règlement européen sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) et a désigné ce cabinet en qualité de délégué à la protection des données à caractère personnel.

La Société est en conformité avec ses obligations au titre du RGPD depuis son entrée en vigueur le 25 mai 2018.

7.5. Prêts à moins de trois ans consentis par la Société, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant si la société est dotée d'un commissaire aux comptes

Néant.

7.6. Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anti-concurrentielles

Néant.

Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Contexte

Si, à l'issue de l'approbation des comptes, les pertes font passer les capitaux propres en dessous de 50 % du capital social, vous êtes tenu de réagir rapidement.

Étape 1 – Convocation

Dans les 4 mois qui suivent l'assemblée d'approbation des comptes, le conseil d'administration (ou le directoire) doit impérativement convoquer une assemblée générale extraordinaire (AGE).

L'ordre du jour : décider d'une dissolution anticipée ou non.

Étape 2 – Actions à prévoir

Si vous choisissez de rester en activité, vous avez jusqu'à la clôture du deuxième exercice qui suit pour :

Restituer vos fonds propres à au moins 50 % du capital (par nouveaux apports ou réserves), ou Réduire le capital social pour rétablir ce seuil.

Si ces mesures ne sont pas mises en œuvre, n'importe quel associé peut saisir le tribunal pour demander la dissolution judiciaire ; le juge pourra toutefois vous accorder un ultime délai de 6 mois pour régulariser la situation.

Pourquoi faire ?

Cette procédure protège les intérêts des associés et des créanciers en obligeant la société à rééquilibrer ses capitaux ou à envisager une sortie ordonnée avant que les difficultés financières ne s'aggravent.

VIII. DECISIONS A PRENDRE

Il sera proposé à l'assemblée générale de fixer le montant de la somme annuelle globale prévue par l'article L.225-83 du Code de commerce que la Société peut allouer aux membres du Conseil de surveillance en rémunération de leur activité au titre de l'exercice en cours.

Lors de l'assemblée générale, nous soumettrons à votre approbation le renouvellement des délégations de compétence et autorisations financières consenties au Directoire venues ou qui viennent à expiration.

ooOoo

Les projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points de ce rapport, nous vous remercions de bien vouloir les approuver.

Le Directoire

Annexe 1

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	48 807	135 197	33 041 896 449	30 469 188	4 167 735
b) Nombre d'actions émises	435 776	9 796 881	22 691 740	3 046 918 830	416 773 545
c) Nombre d'obligations convertibles en actions				410	0
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	961 669	2 159 937	3 511 047	2 795 458	2 808 844
b) Résultat avant impôt, amortissements & provisions	(7 994 378)	(4 069 293)	(43 502 224 811)	(13 834 224)	913 625
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Résultat après impôt, mais avant amortissements & provisions	(7 941 945)	(4 069 293)	(43 502 224 811)	(13 834 224)	913 625
e) Résultat après impôt, amortissements & provisions	(17 618 552)	(9 705 537)	(43 506 388 196)	(18 572 675)	(688 169)
f) Montants des bénéfices distribués	0			0	0
g) Participation des salariés	0			0	0
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Résultat après impôt, mais avant amortissements	(0.055)	(0.42)	(1 917)	0	0
b) Résultat après impôt, amortissements provisions	(0.025)	(0.42)	(1 917)	0	0
c) Dividende versé à chaque action	0			0	0
IV - Personnel					
a) Nombre de salariés	11	14	16	21	17
b) Montant de la masse salariale	1 166 645	1 355 915	1 618 407	1 389 984	858 531
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	422 049	558 717	601 266	595 557	373 487